

Horaire de la Traverse

❖ Heure de sortie le matin : 08h00

Nouveau	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Présence aux repas	2 présences de 60 minutes ✓ Au dîner (12h00 et 13h00) ✓ Au souper (entre 17h00-18h00)					2 présences de 60 minutes ✓ Au dîner (12h00 et 13h00) ✓ Au souper (16h00 et 18h00)	
Heure d'entrée	20h00				20h00		20h00

Régulier	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Présence aux repas	2 présences de 60 minutes ✓ Au dîner (entre 12h00-13h00) ✓ Au souper (entre 17h00-18h00) ✓ (Travailleurs, un seul repas est obligatoire)					1 présence de 60 minutes ✓ Au souper (entre 16h et 18h)	
Heure d'entrée	23h00				02h00		23h00

- ❖ Tout ce qui sort de ce cadre doit faire l'objet d'une autorisation spéciale au préalable, écrite au cahier de bord par votre conseiller / conseillère.